



Activités Sociales et Culturelles

LE (NECESSAIRE) RETOUR DU TABLEAU MAGIQUE

Lors des élections de janvier 2008, les résultats électoraux sur l'UES France Telecom Orange ont, en termes d'élus, été les suivants : 7 CGT, 6SUD, 5CFDT, 3FO, 2 CGC, 1CFTC, 1 STC

Pourquoi la CFE-CGC-UNSA s'est elle inscrite dans la nouvelle majorité de gestion ???

L'ancienne majorité de gestion était composée au bureau de CGT-SUD-CFDT ; Le résultat global de l'exercice 2008 s'était traduit par un déficit global de gestion de 2 261 306 € (286 476€ en déficit du budget de fonctionnement, 1 974 830 € en déficit du budget Activités Sociales Culturelles).

Les fonds propres en fonctionnement s'élevaient à 871 331 € et en ASC à 8 643 837 €.

L'année 2008 a également été impactée par la mise en œuvre d'un nouvel accord de gestion qui a pris effet à compter du 1er janvier 2008, se traduisant notamment par une modification des prestations et la gestion pleine et entière assurée par le CCUES du budget alloué aux retraités.

Le budget des Activités Sociales et Culturelles est passé de 34 M€ en 2007 à 43 M€ en 2008 soit une progression de 26,5%.

Au niveau budgétaire, le CCUES a bénéficié durant la période d'ajouts non négligeables, comme ATOUKOLO, versement de FT de 2 864 382€, + reliquat gestion déléguée : 655 752 € pour 2008, 714 373 € en 2009, reversements sur « aides pécuniaires » des exercices 2008 & 2009 pour un montant de 570 803,40 €.

Le président de la Com ASC était CFDT et une de ses principales décisions fut le choix (calamiteux) de l'outil ARAVIS, montant initial de 1 061 000€, subventionné par FT à hauteur de 1 250 000€ (La subvention sera portée à 2 millions d'€ par FT).

→ Honoraires de maîtrise d'ouvrage de cet outil = 832 249 € en 2008, 360 230,44 en 2009... + 504 795€ de matériel amorti sur l'année 2008,

→ Résultat 2008 (malgré la manne AtouKolo) = déficit de gestion de 1 974 830 €.

Qu'est donc venue faire la CFE-CGC-UNSA dans cette galère ???

A la mise en place de la nouvelle mandature, il a été demandé à chaque organisation syndicale de prendre ses responsabilités à hauteur de leurs mandats.

La CFDT, qui assurait la Présidence de la commission ASC lors de la précédente mandature du CCUES, et qui était à l'origine de la mise d'ARAVIS a mesuré l'ampleur de la tâche qui l'attendait et s'est confortablement mise à l'écart, sur une position d'attente (de même que FO et CFCTC).

Pour ce qui nous concerne, nous ne nous sommes pas cachés derrière l'ampleur de la tâche et avons conclu avec CGT et SUD un accord de participation au bureau du CCUES sur les questions économiques, socioculturelles et sur le fonctionnement de cette instance.

Cela étant, au-delà de la seule problématique des ASC, l'essentiel qui était déjà patent début 2009 était bien évidemment la crise sociale qui a frappé FT de manière paroxystique à l'automne 2009, mais dont nous pouvions mesurer l'ampleur au sein de l'«Observatoire du stress et des mobilités forcées» créé avec Sud en 2007.

En résumé, le CCUES n'est pas une qu'une instance de Représentation du Personnel dont l'unique but serait de gérer les ASC, mais aussi et surtout une instance permettant de peser économiquement et politiquement face à l'entreprise.

Pour ce faire, nous avons accepté, le secrétariat adjoint du CCUES ainsi que la Présidence des commissions « Emploi et Formation », présidée par Sylvie Net, « Vente et Marketing » présidée par Elisabeth Rivier et « Logement » présidée par Valérie Giraud.

Dans ces commissions, nos trois Présidentes ont œuvré pour chacune dans leurs domaines respectifs afin que les revendications des personnels soient portées : hausse du taux de formation/agent, bilan de la réorganisation MEF, utilisation du 1% logement,...DIF.

Le travail et le bilan de ces trois commissions a été salué par tous, au-delà des clivages partisans.

Par ailleurs, en s'appuyant, sur le travail de ces commissions ainsi que sur les travaux de l'Observatoire du stress, les élus CFE-CGC-UNSA n'ont eu de cesse d'alerter et de relayer (avec SUD) les interventions de nos dirigeants dans les media au sujet de la souffrance au travail, de la politique mortifère suivie par FT dans le cadre du plan NEXT et des suicides qui ont suivi.

Les problèmes de gestion du CCUES

Dès le départ, compte tenu de l'historique, il n'était pas besoin d'être grand clerc pour s'apercevoir qu'on avait à faire face à une gestion catastrophique de la précédente mandature (déficit malgré la manne financière de FT) ainsi qu'à des décisions stratégiques aberrantes (ARAVIS).

Aussi, le bureau s'étant installé au début du T2 2009, dès le mois de juin de la même année notre organisation a demandé que soit réalisé un audit financier - ainsi que soit mis en place un questionnaire de satisfaction des salariés de FT. Les indications de l'audit, connues durant l'été 2009 ont été sans appel puisqu'elles prévoyaient un déficit qui aurait pu se situer entre 15 et 20 millions d'€ - lequel aurait

correspondu à une mise en faillite immédiate et liquidation du CCUES.

Lors d'une réunion extraordinaire du CCUES en août, les trois organisations membres du bureau ont décidé face à l'urgence par un gel quasi-total de l'ensemble des prestations.

Cette mesure a permis de sauvegarder l'essentiel, c'est-à-dire éviter la faillite, puisque le déficit de l'année 2009 s'est élevé à - 5 693 931 €, avec des fonds propres devenus négatifs à - 1 297 017 €.

Nous avons apporté notre entier soutien à cette politique de sauvegarde du CCUES, tout en pointant du doigt l'origine du mal qui se situe dans le choix politique ayant prévalu aux règles d'attribution des prestations, à savoir :

- choix ouvert des prestations au sein d'un budget fermé + utilisation du QF qui permet de masquer certaines situations matrimoniales et a permis à certains, au cas de progéniture nombreuse, de gagner le jackpot en termes de prestations. Par ailleurs, nous restons très opposés à la gestion des QF par l'entreprise, s'agissant notamment de la connaissance par celle-ci des revenus fiscaux des salariés.

Orientations budgétaires 2011 – 2012

Après des mesures d'urgence ayant soumis les prestations à des conditions d'octroi draconiennes, desquelles la CFE-CGC-UNSA s'est désolidarisée, des concertations ont eu lieu entre les différentes organisations syndicales pour mettre en place une plate forme de gestion qui ne devait au départ concerner que la seule année 2011.

Très vite, compte tenu du fait que le paramétrage de la négociation ne consistait qu'en un ravalement et un assouplissement (à la marge) des décisions 2010, notre organisation s'est retirée de cette négociation, avant que les autres OS ne le fassent à leur tour.

En définitive, ce qui devait être un accord de gestion a débouché sur un texte d'orientations budgétaires 2011-2012 (alors que l'année 2011 est une année électorale) reprenant de manière édulcorée les items de gestion 2010.

Par ailleurs, s'agissant de l'année 2010 et de la redistribution du reliquat de gestion estimé à 6 millions d'€ après reconstitution des réserves, la CFE-CGC-UNSA s'est abstenue quant à cette décision, la grille de redistribution proposée par CGT et SUD étant trop large et donc particulièrement défavorable aux personnels à QF élevé dont de nombreux cadres – déjà souvent laissés de côté en terme de prestations.

Les propositions de la CFE-CGC-UNSA

- notre projet est basé sur le « tableau magique » en vigueur depuis 2005 au CE de SCE. Ce système permet de distribuer à 95% des salariés de SCE une moyenne de prestations de 600€/an. Ce projet fonctionne de manière tellement satisfaisante qu'il est envié et copié par les autres Organisations syndicales, que ce soit FO avec son « panier magique » et la CFDT avec son projet « compte Liberté ».

Les fondements de ce système sont simples :

- *Le compte personnel avec des prestations spécifiques :*
 - *Subventionnées (les vacances enfants + « heureux événements » + occasions de « solidarité ») : activités de lien social : arbre de Noël, galette des rois)*
 - *non subventionnées (conditions préférentielles négociées : voyages, abonnements, spectacles).*
- *L'abandon du QF remplacé par un système basé sur le grade et le nombre d'enfants*

Dans ce système, le CE reste maître de son budget - reverse le maximum du budget directement aux salariés, avec des coûts de gestion réduits et en constituant une force de négociation pour obtenir de la part des prestataires (vacances, billetterie,...) des tarifs attractifs.

- Dans le cadre du projet de réorganisation « Orange France » (ex OPF), il est à craindre (ou à espérer) que de nombreux CE utilisent ces réorganisations pour revenir sur l'accord de gestion, que seule la CFE-CGC-UNSA n'a pas signé, de rétrocession de 45% du budget des CE au CCUES
→ la CFE-CGC-UNSA revendique donc la création d'une UES regroupant les personnels du CCUES et des CE, qui ont une proximité d'activité et d'employeur, pour permettre, en cas de réorganisation, la sauvegarde des intérêts des salariés du CCUES.

- retraités : Le nombre de retraités FT va croître de manière exponentielle, concomitamment à la diminution du nombre de salariés actifs, donc de ressources financières pour les CE et le CCUES, ce qui fait que si on proposait aux retraités les mêmes prestations qu'aux salariés en activité, le budget des ASC n'y suffirait pas.

En résumé, ce sont aujourd'hui 10% du CCUES du budget du CCUES qui est consacré aux retraités (+ 2 % reversés aux CE), situation qui va au fil du temps devenir intenable. Il nous apparaît donc nécessaire, tout en maintenant l'effort nécessaire de solidarité, de tendre vers des prestations retraités limitées à tout ce qui concerne l'aide à l'autonomie. Enfin, il est indispensable de faire du CCUES une force de négociation en matière tarifaire de façon à ce offrir une offre vacances plus attractive que ce qui est disponible sur Internet. Force est de constater que les rabais consentis par les prestataires de voyages sont inférieurs.

En résumé, s'agissant des prestations sociales, les propositions de la CFE-CGC-UNSA tournent autour de quelques problématiques simples qui peuvent se résumer en quelques mots :

- équilibre financier
- liberté et équité.

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Secrétaire adjoint du CCUES : Patrick Troudart

Membres de la commission ASC du CCUES :

Christian Vialle (DT SO) – Didier Sanvoisin (DT CE - UI Lyon)

Président CIT ASC : Noël Fayeaux (DT CE - Saint Etienne)

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

nos lettres :

- Comprendre & Agir
- Épargne & actionariat salariés

pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs :

- www.telecoms-media-pouvoir.net
- www.adeas-ftgroup.org

